

**DELIBERATION N° 2020/028
EN DATE DU 29 MAI 2020**

Portant approbation des tarifs communaux

L'an deux mill vingt, le vendredi 29 mai, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 25 mai 2020, s'est réuni à la salle polyvalente Jacques Brel – Rue du Commandant Barlier, dans le respect des règles sanitaires liées à l'état d'urgence, en session publique (limitée à 10 personnes) et ordinaire, sous la présidence de Monsieur André DUBOIS, Maire.

membres en exercice	23
présents	23
pouvoir votants	00
pour	23
contre	00
absentions	00

Présents : Mr DUBOIS André - Maire, Mr NIVARD Fabrice - Maire délégué de Larnac, Mr REY Georges - Maire délégué de Saint-Barbant, Mr LAVAUD Jean-Paul - Maire délégué de Thiat, Mr DAVID Daniel - 1^{er} adjoint, Mme LALUE Lucette - 2^{ème} adjoint, Mr DUPONT Jean-François - 3^{ème} adjoint, Mme MALRIAC Marie-Thérèse - 4^{ème} adjoint, Mr DELAGE Jean-Marie - 5^{ème} adjoint, Mme LONDREX Colette - 6^{ème} adjoint, Mme LAURENT-DUSSY Claudine, Mr COMPAIN Jérôme, Mr SAVIGNAT Jean-Bernard, Mme LABROUSSE Marie, Mme DESCHAMPS-GRAVELAT Carine, Mme BUIJON-THIMONNIER Marie, Mme BRIC Elina, Mme CHRETIEN Emmanuelle, Mme MIGNON-MARTIN Gaëlle, Mr DEMOUSSEAU Aurélien, Mr LASANCI Marcus, Mme SEGUY Christine, Mr MARTIN Arnaud.

Secrétaire de séance : Mme MIGNON-MARTIN Gaëlle

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux ont été votés le 20 février 2019 soit :

Garderie	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Ouverture 7 h 15 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 35 : 3,50 € par jour avec maxi 40,00 € mensuel
Cantine	2,35 € pour enfants 5,30 € pour adultes
Cimetière	Location mensuelle du caveau : 10 €/mois Concession perpétuelle : 55 € le m ² Columbarium : 30 ans : 550 € 50 ans : 700 € Achat d'un caveau 2 places sur la commune déléguée de Thiat (Qté 2) : 1800 € (1 montant de la concession)
Groupe électrogène	150 € par jour hors carburant avec caution de 1000 €
Tafles en bois et bancs	Location gratuite avec caution de 50 €
Sonorisations	Réservées aux associations avec une caution 200 € et désignation d'un responsable pour celle de Bassière-puffevine
Salles polyvalentes	1 ^{°) Habitants commune :}
	- Salle Jacques Brel grande salle sans chauffage : 155 € - Salle Jacques Brel grande salle avec chauffage : 185 € - Salle Jacques Brel petite salle sans chauffage : 50 € - Salle Jacques Brel petite salle avec chauffage : 70 € - Cuisine salle Jacques Brel : 80 € - Salles Polyvalentes de Larnac, Saint-Barbant et Thiat sans chauffage : 70 € - Salles polyvalentes de Larnac, Saint-Barbant et Thiat avec chauffage : 100 € - Cuisines des salles polyvalentes de Larnac, Saint-Barbant et Thiat : 30 € - Salles d'associations de Larnac et de Saint-Barbant sans chauffage : 40 € - Salles d'association de Larnac et de Saint-Barbant avec chauffage : 60 €

